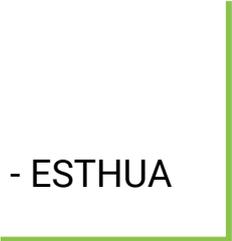




Bureau N°32

Projets et visions du Pôle Patrimoine

6 décembre 2021 - ESTHUA



Accueil et ordre du jour

Tour de table

- ☐ météo du jour
- ☐ un “souvenir” positif lié au Pôle Patrimoine
- ☐ les intentions de chacun·e pour la journée

Ordre du jour

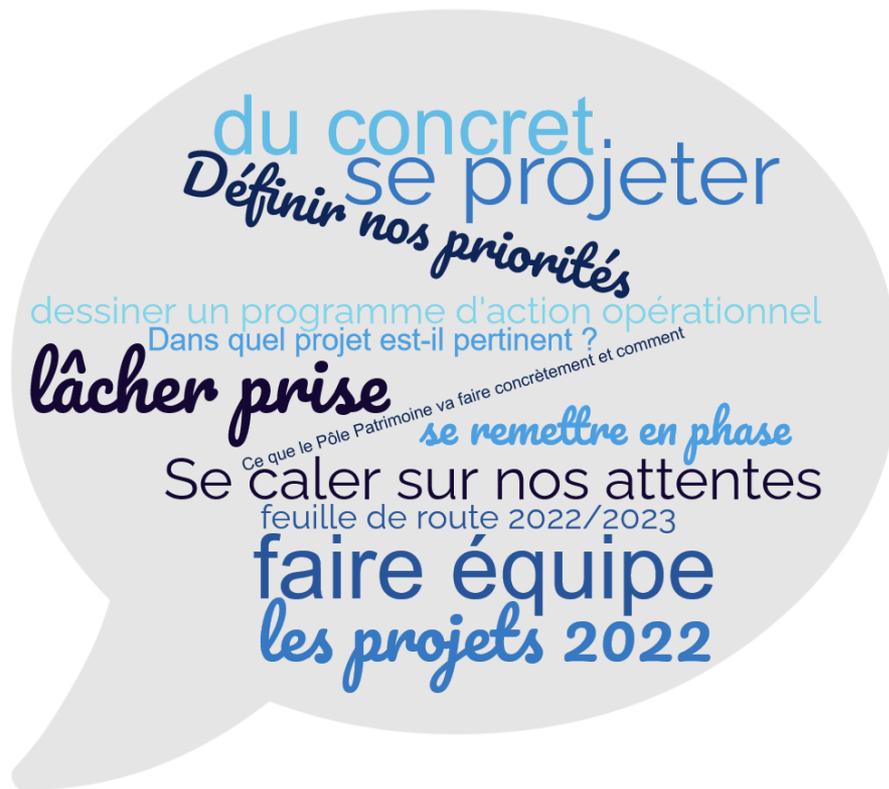
- ☐ Raison d’être du Pôle Patrimoine
- ☐ Fonctionnement
- ☐ Projets 2022 : calendrier d’actions

Souvenirs positifs

- ❑ L'AG constitutive, septembre 2018
- ❑ Le CA 3 à l'Espace Air Passion, novembre 2019
- ❑ L'AG 3 à Fontevraud, juin 2021
- ❑ L'accueil du Pôle Patrimoine en tant que nouvelle membre
- ❑ Le CA 9 à Saint-Denis-d'Anjou, septembre 2021
- ❑ Bonne connivence entre membres lors des entretiens de stage 2022



Intentions





Raison d'être du Pôle Patrimoine

Passage en revue de l'existant
Réflexions sur les cibles et les valeurs



Ce que disent les statuts

Les statuts

“L’association a pour objet de **favoriser la structuration et la coopération** au sein de la filière du patrimoine et de valoriser le patrimoine culturel régional. Elle inscrit son projet dans une **dimension d’intérêt général, en s’ouvrant à tous**, en garantissant en toutes circonstances un **fonctionnement démocratique** et un caractère désintéressé de sa gestion.”

Le dépliant

Partager les ressources, promouvoir les acteurs, structurer la filière.
Un réseau pour tous les acteurs et tous les patrimoines sur le territoire des Pays de la Loire

Pourquoi adhérer (cf. adhérer)

- Contribuer à fédérer** les acteurs de la filière régionale autour de réflexions et de projets communs
- Participer à des rencontres** et des groupes de travail entre adhérents
- Promouvoir** son activité et son savoir-faire dédiés au patrimoine
- Se faire connaître** auprès des professionnels, des élus et du grand public
- Intégrer un réseau** qui compte déjà plus de 100 acteurs du patrimoine culturel dans la région des Pays de la Loire

Avis des membres présents

Les statuts

- ❑ pas de commentaire

Le dépliant / pourquoi adhérer

- ❑ le Pôle Patrimoine doit se montrer **ouvert** : **proposition de supprimer la notion de “entre adhérents”** afin d’inciter n’importe quel acteur à participer aux actions du Pôle Patrimoine et de **rendre accessible à tous** le “travail” du réseau.
- ❑ échange autour de la notion de “promouvoir les acteurs”, du risque de quiproquo par les membres : le Pôle Patrimoine propose une dynamique de promotion, mais **n’est pas destiné à devenir un site de promotion**. Les adhérents sont visibles via leur page, l’annuaire, les actualités qu’ils partagent et que le Pôle Patrimoine diffuse : proposition de **remplacer “Promouvoir les acteurs”, par “Fédérer les acteurs”** sur le dépliant + marque-page, mais de le conserver sur le site (page adhérer au Pôle Patrimoine).
- ❑ V2 du site : proposition de **remplacer l’agenda du site par l’intégration de l’open agenda de la Région**. Chaque membre serait responsable et acteur de la parution de ses événements (+ gain de temps pour le Pôle Patrimoine). Une formation des membres serait à envisager. (**point de vigilance** sur les événements nationaux et hors région, que le Pôle Patrimoine relaie aussi : implique la création d’un open agenda qui agrège les événement de l’open agenda depuis le site de la Région, et qui permette d’ajouter des événements hors région)
- ❑ **favoriser l’autonomie** des acteurs dans leur communication et promotion en les accompagnant.

A qui s'adresse le Pôle Patrimoine ?

Discussion sur les **cibles “principales”** (membres et acteurs) et les **cibles “annexes”** que le Pôle Patrimoine touche par son action et sa communication externe (agenda, lettres d'informations, réseaux sociaux, présence aux temps forts).

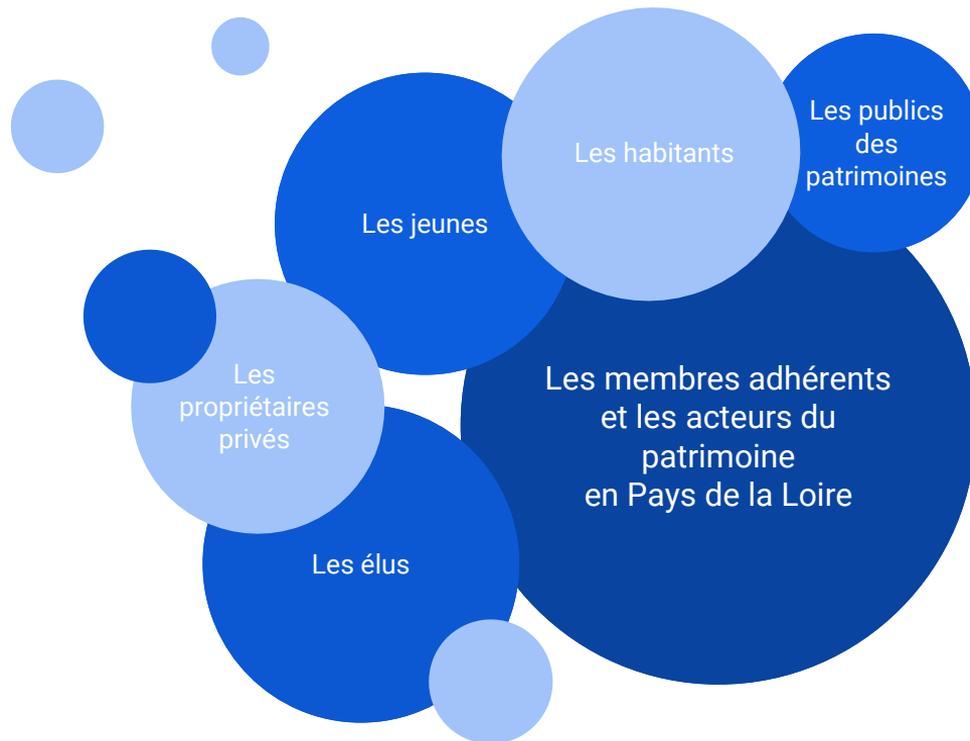
- ❑ les membres du Pôle Patrimoine et acteurs du patrimoine

Statuts : “Toute personne **morale publique et privée** ayant une **activité dans le secteur du patrimoine culturel** en **Pays-de-la-Loire** et à jour de sa cotisation. Le membre actif, en fonction de ses activités, est inscrit dans l'un des collèges d'adhérents de l'association.”

Associations, fédérations, organisations professionnelles, entreprises du patrimoine, universités, établissements d'enseignement, collectivités territoriales et institutions publiques. Les propriétaires privés sont concernés s'ils ont un statut juridique (entreprise, association, etc.) (cf. [description/définition des collèges](#)).

- ❑ les élus
- ❑ les jeunes
- ❑ les publics des patrimoines
- ❑ les propriétaires privés
- ❑ les habitants

Nos cibles



Les valeurs du Pôle Patrimoine

Au regard de ce qui vient d'être échangé, chaque participant propose 1 à 3 valeurs.



Observations : Le temps n'a pas permis de faire le tri dans ses valeurs.
Proposition d'exercice à faire ultérieurement ([la scierie des valeurs](#))

Plus d'informations sur :

- ❑ les [Droits culturels](#) et [ici](#),
- ❑ [la RSE](#)



Fonctionnement

Passer en revue l'existant
Soulever les objections ou interrogations



Fonctionnement - ce que disent les statuts

CA

Le conseil d'administration **organise la vie de l'association**. Il mandate les membres qui représentent l'association dans les différentes instances extérieures à celle-ci. Il prend toutes les décisions qui ne sont pas statutairement réservées à l'assemblée générale et notamment accepte ou refuse les adhésions.

Bureau

Convoqué par le président, le bureau se réunit aussi souvent que l'exige l'intérêt de l'association, sans que le nombre de réunions puisse être inférieur à quatre par an. Il **prépare et exécute les décisions du conseil d'administration** et **assure la permanence du fonctionnement courant de l'association**. Il est responsable de ses actes devant le conseil d'administration.

Collèges

Le nombre des collèges et des grandes familles d'acteurs qui les composent doit permettre à l'association de **représenter au mieux la diversité du champ du patrimoine culturel**. Pour ce faire, l'association est composée au minimum de six et au maximum de huit collèges. Les collèges et le nombre de leurs représentants sont définis dans le règlement intérieur de l'association. Ils peuvent être modifiés par l'assemblée générale ordinaire, sur proposition du conseil d'administration. Chaque collège **désigne les membres qui le représentent au conseil d'administration** après validation par l'assemblée générale ordinaire.

Détail des collèges : Permettre à chaque acteur de choisir le collège qui doit le représenter, en sachant que la plupart des acteurs ont des activités concernant plusieurs collèges / Prévoir de créer des « chantiers » et groupes de travail thématiques et transversaux.

Échanges autour des collègues

Rappels

Jusqu'à présent, **peu ou pas de communication à destination des membres au sujet des collègues, ni sur la possibilité et la façon** pour un membre de proposer un projet ou solliciter une aide, une coopération. Seuls les membres du CA ont été sollicités. Il y a eu également **peu d'occasion de faire se rencontrer** les membres pendant ces 18 derniers mois.

Les collègues ont été créés pour permettre une meilleure représentativité des membres par type d'activité et non par type de patrimoine. Ils **n'empêchent nullement de faire des projets transversaux**. (cf. méthodologie *"Prendre les types d'activité et non pas les types de patrimoine comme point de départ afin d'éviter le morcellement et garantir un croisement des acteurs"* ; S'appuyer sur l'étude de 2013, qui distingue plusieurs grandes fonctions du processus de patrimonialisation : rechercher, préserver, valoriser")

Proposition des membres présents

- ❑ Compléter le texte de présentation des collègues sur le site internet pour expliquer la notion de collègue et de groupes de travail ([point 1, 2, et 6](#) de la méthodologie)
- ❑ Faciliter le travail des groupes et des commissions : mise en relation, logistique, boîte à outils, etc. (Sophie)
- ❑ Permettre aux membres de lancer un projet sans passer par le bureau. **Point de vigilance** sur le fait de rendre visible ce qui est produit (CR, etc. [Wiki?](#) ex. [les commissions de Patrimoine Aurhalpin](#))
- ❑ Ajouter une page avec les groupes de travail sur le site internet

Valérie propose que Sophie participe à toutes les commissions.

NB. cf. cadre de fonctionnement des commissions *"La réflexion sur la gouvernance et le fonctionnement des commissions doit se faire sous la gouverne de la commission 1 Administration et finances, qui consultera les autres commissions."*

Les commissions

Rappel

Les commissions ont été créées lors du séminaire du CA à Sallertaine (oct. 2020) et lancées officiellement en mars 2021, après l'approbation du cadre de fonctionnement par le CA, pour une année probatoire.

Commissions *(extrait du cadre de fonctionnement)*

- pas de pouvoir décisionnaire stratégique et budgétaire
- peuvent suggérer et approfondir certaines thématiques en lien avec l'objet de l'association
- accompagner le conseil d'administration dans une aide à la décision, à la réflexion, au suivi des chantiers, etc.
- travaillent en collaboration avec le bureau du Pôle Patrimoine
- **priorités et objectifs définis en début d'année en fonction des besoins et des projets du Pôle approuvés par le conseil d'administration**

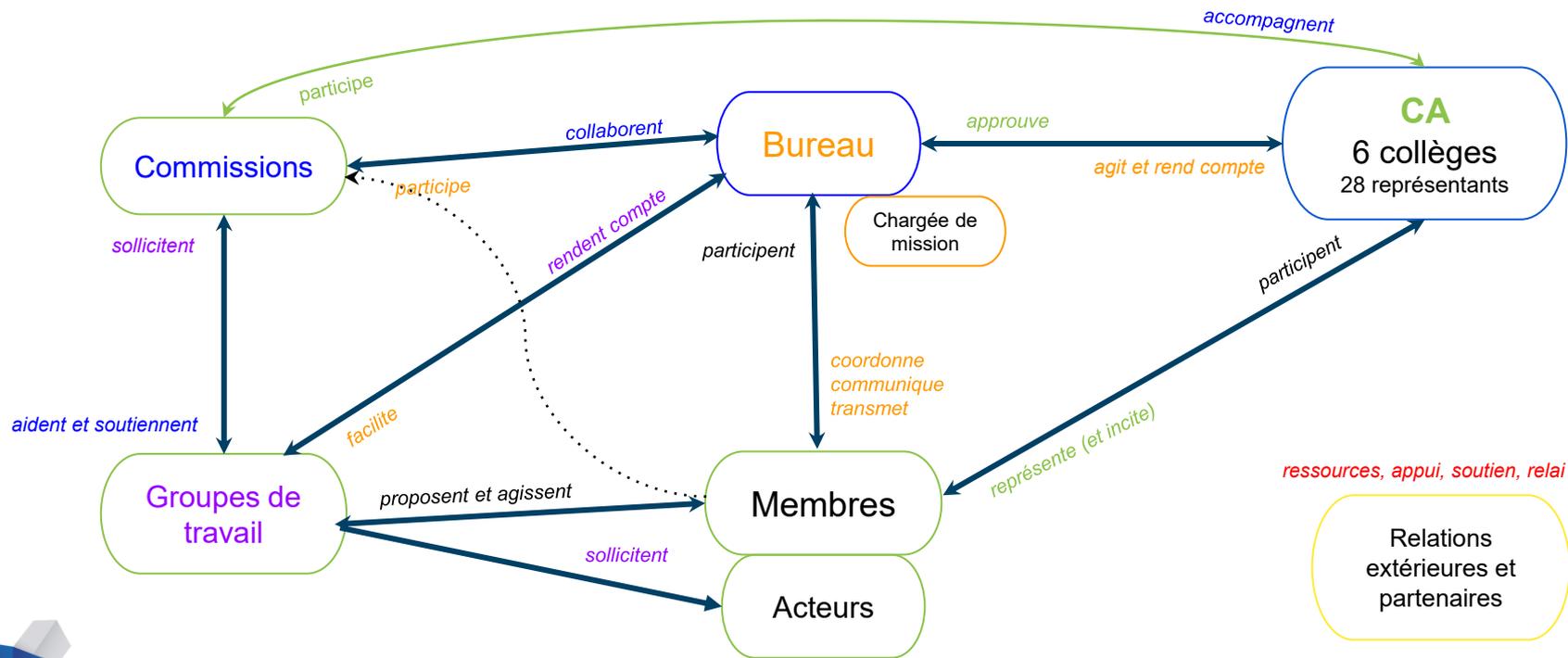
Bilan à prévoir avant le prochain CA de janvier ?

Groupe de travail / chantier ? **A définir/pour approbation**

- peut émerger de la volonté de membres pour travailler sur un sujet ou une thématique (ex. Jeunes-Pros)
- peut travailler en autonomie ou être accompagné par la chargée de mission (facilitation)
- n'a pas besoin de l'aval du bureau (CA) pour lancer un projet **(dépend du projet)**

Gouvernance

(prise de décision, transmission d'information, coopération, etc.)





Projets 2022

Échanger librement
S'accorder sur les projets
Fixer le calendrier d'actions



Le groupe de travail Jeunes-Pros

- ❑ **recrutement** d'une stagiaire sur six mois, Emma Gauvain
- ❑ création d'un **passport** Jeunes-Pros (contact privilégié entre le pro et le jeune en formation, transmission)
- ❑ **cartographie** des membres intéressés par la démarche (engagement du professionnel à travers une charte) : peut concerner beaucoup d'adhérents et répondre aux attentes de la DRAC
- ❑ **forum** à moyen-long terme (2023)

Propositions supplémentaires : en fonction de la personnalité de la stagiaire et du travail réalisé, aller plus loin :

- ❑ proposer un appel à projet aux étudiants pour rendre l'outil cartographique **plus design et interactif** (second temps)
- ❑ proposer de créer des **liens avec les autres filières**, créer des rencontres "production artistique > un lieu"
- ❑ ou mise à disposition d'un **répertoire de contacts** (questionnaire pour animer les lieux, qu'attendent les acteurs, etc.)
- ❑ **développer les liens** avec les autres pôles (sollicitation reçue du pôle des arts visuels), répertoire des acteurs (cf. Trajet#)

>> **Axe 1 / 2 / 4 et 5 des axes prioritaires 2022**

Prochaine étape

- ❑ intégrer ces questionnements dans l'enquête de début d'année ou dans le cadre du projet
- ❑ réunion avec les autres pôles (#trajet, pôle ICC).

Poursuivre les *ConneXionS*

Le lancement et la réalisation des cinq CXS en 2021 a atteint ses premiers objectifs (**observation** du secteur, **transfert et l'échange** de connaissances et de bonnes pratiques, **coopération** avec la mise en place d'un groupe de travail sur un thème particulier) : **Approbation du bureau** pour continuer l'organisation de ces rencontres en ligne et en présentiel.

NB. **liste des sujets (diapo)**

Propositions de nouveaux sujets :

- les usages du patrimoine
- les métiers en péril
- les outils collaboratifs
- comment préparer sa saison culturelle (avec les grandes dates, ce qui est attendu, les relais, etc.)
- atelier de sensibilisation à la communication (comment améliorer sa visibilité ?)

Consensus des membres présents sur le fait d'inscrire les CXS dans une approche plus globale dans le cadre des projets du Pôle Patrimoine. (cf. diapo suivante)

Prochaines étapes

- choix des thèmes à aborder via un sondage au CA (avant le CA 10)
- caler les thèmes sur les dates définies (Bureau)

>> **Axes 2 / 3 / 4 / 5 des axes prioritaires 2022**

Organiser des temps forts et rendez-vous sur l'année

Proposition d'organiser des rencontres et ateliers thématiques avec une certaine **régularité et autour de deux grands rendez-vous** annuel (AG et rendez-vous du PP au 2d semestre -nom à trouver-)

Grands principes proposés pour ces événements :

- conviviaux
- partage de connaissance, de ressources
- intervention de spécialistes (apport de connaissances et compétences extérieures),
- donner la parole aux membres (les "rdv du patrimoine")
- journées techniques, thématiques
- conférences
- dans des lieux emblématiques (rencontre acteurs / patrimoine)
- en itinérance (rallye, sur un événement, changement de lieu)
- en intérieur (automne-hiver) et extérieur (printemps-été, sur le terrain)
- avec l'appui des lieux qui accueillent
- possibilité d'organisation sur deux jours (cf. journées nationales des PCC)
- rencontres intra et inter collèges, jeunes, thématiques extra (RSE, ingénierie, etc.)
- construire avec les compétences des membres, retours d'expérience, tester (ex. PCC sur 3 jours en lien avec l'AG)

>> **Axes 2 / 3 / 4 / 5 des axes prioritaires 2022**

Prochaines étapes

- approuver les dates définies (Bureau/CA)
- choix des thèmes (Bureau ?)

Faciliter la communication entres membres

Comment faciliter la communication entres membres ?

- Proposition de créer un **réseau social**, ou un **groupe** sur l'un des réseaux du PP (Facebook / LinkedIn, plus professionnel)
- Vigilance sur la méconnaissance des outils numériques par un certain nombre d'acteurs, mais ne doit pas empêcher de le faire
- Les aider à **appréhender les outils** : une CXS autour des outils collaboratifs et de communication
- Créer un **wiki pour capitaliser** (centraliser) le travail de groupes/commissions
- Pourquoi ne pas utiliser [microsoft teams](#) ?
- Interroger les acteurs** sur les usages (enquête janvier)

>> Axes 2 / 3 / 4 / 5 des axes prioritaires 2022

Prochaines étapes

- intégrer ses interrogations dans l'**enquête de début d'année**
- présentation, choix et test** des outils auprès des membres

Acter la mise en oeuvre des projets identifiés ou relever les objections

- (en cours) Jeunes-Pros
- Annuaire des acteurs, des compétences et expertises (en lien avec Jeunes-Pros)
- Listing des fonds patrimoniaux visibles sur le site (question déjà posée dans le formulaire “page adhérents”)
- (en cours) Conférence Cathédrale (reportée)
- Connexions 2022 et ateliers de sensibilisation : thèmes à définir
- Rencontre(s) entre membres (restitution enquête, Ag, etc.)
- Interpôles : incitation à participer aux projets transversaux (Région, Pôles culturels régionaux)
- Amélioration du site internet
- Fiche de poste de la chargée de mission et embauche d'un second poste
- Temps forts BtoB (ex. Mans'Art)

Le Pôle Patrimoine ne participe pas aux JEP mais reste présent en cas de sollicitation.

Son rôle est plutôt **d'accompagner les acteurs dans l'organisation et la communication** de ces journées nationales (journées du patrimoine de pays et des moulins, métiers d'art, etc.).

Prochaines étapes

- Établir / ajuster la fiche de poste de la chargée de mission
- Embauche d'un second poste après approbation du profil et de l'annonce par le bureau (CA?)
- Connexions 2022 et ateliers de sensibilisation : thèmes à définir

Rappel des axes prioritaires - Projets 2022

Axe 1. Consolider la gouvernance du Pôle Patrimoine et renforcer ses capacités humaines, financières et techniques

Axe 2. Renforcer la connaissance mutuelle des membres du Pôle Patrimoine et des acteurs

Axe 3. Promouvoir le Pôle Patrimoine auprès des acteurs du patrimoine

Axe 4. Mobiliser et accompagner les adhérents

Axe 5. Développer des synergies avec les domaines associés

Les projets 2022 sont-ils en adéquation avec les axes prioritaires ?

Projets/actions identifiées pour 2022	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4	Axe 5	Référent·e·s en lien avec la chargée de mission
Jeunes-Pros + Annuaire des acteurs, des compétences et expertises	x	x		x	x	Claire M. Kiriaki T.
Conférence Cathédrale		x	x	x		Kiriaki T. (commission 2)
Connexions 2022 (liste des thèmes déjà évoqués) et ateliers de sensibilisation (inventaire, partenariat réseau musées sarthe/maine-et-Loire?)		x	x	x	x	en fonction des sujets
Listing des fonds patrimoniaux visibles sur le site		x		x		
Rencontre(s) entre membres (restitution enquête, AG, etc.),		x	x	x	x	
Interpôles : incitation à participer aux projets transversaux (Région, Pôles culturels régionaux)				x	x	FB / CM (?)
Amélioration du site internet		x	x	x		commission communication-RP
Fiche de poste de la chargée de mission et embauche d'un second poste	x					commission administration-finances
Présence aux temps forts BtoB (Mans'Art)			x	x	x	

ConneXionS : Thèmes proposés

Propositions de thèmes par le Pôle Patrimoine

- ❑ Mieux connaître et interagir au sein de mon collègue
- ❑ Les nouveaux enjeux du patrimoine : Région – France – Europe
- ❑ Adhérent du Pôle : je me présente et me fais mieux connaître sur le site du Pôle Patrimoine
- ❑ La gestion des collections : photothèque, restauration, etc.
- ❑ Les chartes de restauration du patrimoine bâti - état des lieux
- ❑ Démarche croisée d'inventaire du patrimoine matériel et immatériel
- ❑ L'Europe et le patrimoine
- ❑ Contribuer au développement du site internet du Pôle Patrimoine
- ❑ Suite inventaire (CXS 5) : Valoriser / Numériser / Conserver-Préserver / Inventorier / Collecter

Ajouts bureau 32

- ❑ les usages du patrimoine
- ❑ les métiers en péril
- ❑ les outils collaboratifs
- ❑ comment préparer sa saison culturelle
- ❑ atelier de sensibilisation à la communication

Du côté des adhérents

- ❑ Retour d'expériences (passés ou en cours) et méthodologies : concernant les services civiques pour se faire référencer, sur l'accessibilité : (Les FALC, l'audio description), les visites virtuelles
- ❑ Travailler ensemble sur des thèmes communs
- ❑ Les liens avec l'Éducation nationale
- ❑ Comment peut-on travailler ensemble et s'entraider ?
- ❑ Comment faire des propositions de rencontres ou d'ateliers participatifs entre nous ?
- ❑ Le patrimoine religieux (actuellement un OVNI dans le champ patrimonial) et pourtant un élément majeur du patrimoine régional
- ❑ Problématique des consignes pour les musées et ERP en temps de COVID

Calendrier d'actions 2022 à faire approuver par le CA

- ❑ lundi 10 janvier (après-midi) : remplacer le bureau 33 par le **CA 10** (approuver le programme, le BP, présentation d'Emma Gauvain, etc.)
- ❑ jeudi 24 février (après-midi): *ConneXionS* 6 : comment préparer sa saison culturelle ? Outils collaboratifs ?
- ❑ jeudi 28 avril (après-midi): *ConneXionS* 7
- ❑ jeudi 16 juin : **Assemblée générale** sur une journée, dans un lieu emblématique* + ateliers terrain l'après-midi
- ❑ jeudi 20 octobre : **Journée technique (ateliers en intérieur)**, *ConneXionS* 8 (?), dans un lieu emblématique**
- ❑ jeudi 8 décembre (après-midi) : *ConneXionS* 9

Proposition d'organiser des CA avec des ateliers

Prochaines étapes

- ❑ faire approuver le calendrier en CA (idéalement avant pour l'envoyer avec le courrier d'adhésion)
- ❑ choix des thèmes CXS et des lieux
- ❑ prévoir les dates des bureaux jusqu'en juin (principe du lundi/mardi après-midi de la 1e ou 2e semaine /mois) SONDAGE
- ❑ prévoir les dates des CA (2 à 3 / an)

* PCC Saint-Calais ; ** En Mayenne (ex. Musée de Malicorne (labellisé))

Point de vigilance : Convocation au CA 10 à envoyer au plus tard avant Noël

Prochaines étapes

1/2

A court terme, d'ici février	Etat	Note
Supprimer la notion "entre adhérents" sur la page adhérer	fait	
Remplacer "Promouvoir les acteurs", par "Fédérer les acteurs" sur le dépliant + marque-page	en cours	
Groupe de travail / chantier ?		A définir/pour approbation
Inciter les membres à compléter l'open-agenda de la Région		prochaine lettre numérique
Compléter le texte de présentation des collèges sur le site internet pour expliquer la notion de collègue et de groupes de travail		travail de la commission administration-finances et en lien avec le bureau ?
Bilan à prévoir avant le prochain CA de janvier ?		avis du bureau ?
Envoyer l'enquête de début d'année (courrier + adhésion + marque-page)		en lien avec la commission communication-RP
Réunion avec les autres pôles (#trajet, pôle ICC)		1e rdv le 5/01/22 avec FB + CM + SC et le PMA
Choix des thèmes des CXS à aborder via un sondage au CA (avant le CA 10)		envoyer un sondage en même tps que la convocation ? choix du bureau ?
Approuver les dates définies		avis du bureau
Caler les thèmes sur les dates définies + définir les référent-e-s		avis du bureau
Établir / ajuster la fiche de poste de la chargée de mission		avant l'embauche - com admin-finances / bureau
Embauche d'un second poste après approbation du profil et de l'annonce par le bureau (CA?)		com admin-finances / bureau

Prochaines étapes

2/2

A moyen terme (d'ici juin)

- présentation, choix et test des outils auprès des membres
- réflexion sur l'intégration d'un open agenda sur le site
- Ajouter une page/rubrique avec les groupes de travail sur le site

A long terme (début 2023)

- réflexion sur la gouvernance et le fonctionnement des commissions par la commission 1 Administration et finances